

# 28 Février : nouveau referendum en Suisse pour le renvoi sans recours possible des délinquants étrangers

écrit par Christine Tasin | 27 janvier 2016



Bien entendu “ils” sont tous vent debout contre cette nouvelle initiative de l’UDC défendue avec talent et conviction, comme toujours, par Oskar Freysinger, qui ferraille depuis des années avec le Conseil Fédéral et l’Union européenne et les “lois internationales” (de quoi je me mêle...) sur le sujet de l’immigration.

On se souvient qu’une loi contre l’immigration de masse avait déjà été votée par les Suisses il y a deux ans :

<http://www.leparisien.fr/international/suisse-les-citoyens-votent-ce-dimanche-sur-l-immigration-09-02-2014-3573779.php>

La loi prévoit des quotas d’immigrés et remet en cause la libre circulation. Toutes deux refusées par l’UE. Le [Conseil fédéral](#) bien ennuyé...

Mais, déjà, en 2010, les Suisses [avaient voté](#) pour l’expulsion des délinquants étrangers : “Le 28 novembre 2010, les Suisses avaient voté à 52,9 % pour que l’on expulse systématiquement tous les étrangers condamnés pour meurtre, viol, brigandage, traite d’êtres humains, trafic de drogue. Mais pas seulement.

*Devaient être expulsés aussi ceux qui avaient perçu abusivement des prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale. Le couperet devait tomber même sur un étranger né en [Suisse](#), qui y a toujours vécu et qui ne connaît ni le pays ni la langue de ses ancêtres."*

Alors pourquoi remettre cela ?

Parce que la démocratie suisse est aussi malade que la démocratie française malgré les apparences.

Le Conseil Fédéral suisse, immigrationniste et européiste sursoit depuis le vote à l'application de la loi sous tous les prétextes, les lois internationales s'y opposant, et voudrait à présent la faire appliquer avec une clause sur les recours possibles des délinquants... rendant la loi complètement inopérante.

L'UDC n'a donc pas le choix, il faut à nouveau présenter la loi au suffrage des électeurs, avec, cette fois, des garanties d'application rendant tout recours impossible pour certains délits et garantissant également la suprématie de la loi suisse sur les lois internationales.

Oskar Freysinger est très clair dans cette interview. Les délinquants étrangers représentent 73% des prisonniers et coûtent 730 millions par an à la Suisse. Là où actuellement la Suisse réussit à se débarrasser, avec moult difficultés, de 500 délinquants étrangers par an, si la loi était votée le 28 février, c'est près de 10000 personnes qui mettent en danger les Suisses, leur patrimoine et... l'intégrité des autres immigrés, souffrant des amalgames entre délinquance et origine.

En complément, cet article du Temps, malgré l'évident parti-pris du journal contre la proposition de loi.

<https://www.letemps.ch/suisse/2016/01/21/renvoi-delinquants-et-rangers-9-questions-comprendre>

Bref, ce qui est en jeu, c'est la capacité du village suisse à résister, isolé dans un monde globalisé qui refuse aux peuples le droit de voter et appliquer ses lois et de se défendre.

Nul doute que nos élites tremblent de peur et vont tout faire, une fois de plus, pour dissuader les Suisses de voter comme l'UDC le leur demande. Tout accroc dans le Meilleur des mondes qu'ils sont en train de nous concocter pouvant être le début de la fin de ce monde. Fin que nous brûlons d'impatience de voir.